



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-53507>

Département(s) de publication : **60, 02**

Annonce n° **26-53507**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-44376

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 30/04/2026

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** EPFL des Territoires Oise et Aisne

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 49840839200039

**Ville :** Beauvais

**Code postal :** 60000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 60, 02

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Le marché public n° 26 PA T 05 a pour objet la réalisation de travaux de démolition et de désamiantage de l'ancien site industriel CERIC sis 01 rue d'Orcamps à Soissons (02200)

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le marché public n° 26 PA T 05 a pour objet la réalisation de travaux de démolition et de désamiantage de l'ancien site industriel CERIC sis 01 rue d'Orcamps à Soissons (02200) Le détail des prestations est défini au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Document de la Consultation des Entreprises (DCE). Le marché comprend notamment les prestations suivants : - Les travaux des opérations relative au chantier de démolition incluant les différentes démarches administratives ; - Les travaux d'installation de chantier ; - Les travaux de débroussaillage et de dessouchages des arbres repérés dans les emprises du chantier ; - Le traitement des espèces de flores invasives détectées dans les emprises travaux ; - Les travaux de compensation pour la préservation des espèces animales protégées présentes dans les emprises travaux ; - La dépollution des bâtiments (désamiantage, gestion des éléments contenant des revêtements plombés, la gestion des terre polluées) ; - Les travaux de curage (rouge et vert) des bâtiments ; - La démolition

des superstructures des bâtiments en respectant les limites de prestation indiquées dans le CCTP ; - La démolition des infrastructures des bâtiments en respectant les limites de prestation indiquées dans le CCTP ;

#### **Section 4 - Informations rectificatives**

- La date limite de réception des offres est fixée au mercredi 10 juin 2026, à 14 heures 00, délai de rigueur. Ce report est consécutif à une modification mineure du DCE.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/06/2026**